



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 28 février 2025

### L'Anses et FREDON France renouvellent et élargissent leur partenariat

À l'occasion de la signature d'une nouvelle convention de collaboration, l'Anses et le réseau FREDON France élargissent leur partenariat initié en 2015. En unissant leurs compétences, les deux organismes œuvrent ensemble à mieux protéger la santé des végétaux, la santé des écosystèmes et à travers elles la santé humaine.

La nouvelle convention-cadre a été officiellement signée le 28 février 2025 au Salon international de l'agriculture par Thierry Paul, président de FREDON France, et Benoit Vallet, directeur général de l'Anses. Le partenariat est prévu pour une durée de cinq ans.

Les deux organisations s'associent pour mieux caractériser de façon conjointe :

- les menaces émergentes pour la santé des végétaux, qu'il s'agisse de maladies, de ravageurs ou de plantes envahissantes ;
- les effets non-intentionnels des produits phytopharmaceutiques ;
- les problématiques de santé humaine liées aux plantes - espèces provoquant des allergies et insectes ravageurs urticants - et aux maladies vectorielles transmises par les insectes.

Dans le cadre de l'élargissement de leur partenariat, l'Anses et FREDON France réaffirment leur volonté de collaborer sur des projets communs, incluant la conception et la mise en œuvre de projets de recherche collaborative ainsi que la formation par la recherche. La collaboration englobe également la définition de méthodologies de surveillance, en particulier au sein de la Plateforme d'épidémiosurveillance en santé végétale dont les deux organisations sont membres.

Les partenaires s'engagent enfin à partager et mutualiser des données et des matériels biologiques, à développer des outils communs et à organiser des actions de diffusion et de transfert de connaissances.

**L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses)**

apporte aux décideurs publics les repères scientifiques nécessaires pour protéger la santé de l'Homme et de l'environnement contre les risques sanitaires. Elle étudie, évalue et surveille l'ensemble des risques chimiques, microbiologiques et physiques auxquels les Hommes, les animaux et les végétaux sont exposés, et aide ainsi les pouvoirs publics à prendre les mesures nécessaires, y compris en cas de crise sanitaire. Agence nationale au service de l'intérêt général, l'Anses relève des ministères en charge de la santé, de l'environnement, de l'agriculture et du travail.

**FREDON France :**

1<sup>er</sup> réseau d'experts au service de la santé du végétal, de l'environnement et des Hommes. Fédérant l'ensemble des FREDON en France métropolitaine et en Outre-mer, le réseau FREDON France représente plus de 600 collaborateurs qui agissent dans le cadre d'actions sanitaires pour accompagner les professionnels du végétal (professionnels de l'agriculture, collectivités, entreprises, etc.) mais aussi les particuliers. Grâce à son savoir-faire et son expertise, FREDON œuvre pour conseiller ou agir pour la surveillance, la prévention, voire la lutte contre les dangers sanitaires en tant qu'Organisme à Vocation Sanitaire (OVS) dans le domaine du végétal. Cette expertise s'applique au service de la santé des végétaux, de l'environnement et des Hommes, s'intégrant parfaitement dans le concept «One Health» : une seule santé.

**Contacts presse**

**ANSES**

01 49 77 13 77 - 01 49 77 22 26 - 01 49 77 28 20  
presse@anses.fr

**FREDON France**

07 45 10 44 95  
alice.samama@fredon-france.fr